

that health services are available and accessible to First Nations and Inuit communities. It also works closely with other federal departments, agencies and health stakeholders to reduce health and safety risks to Canadians.

In 1997, the Science Advisory Board was established by the Minister of Health to operate at arm's length from government and to provide Health Canada with advice on its science-based programs. The members of the Board are appointed for a two- or three-year term. Much of the Board's work has been focused in areas that are of concern to Canadians. For example in March 1999, the Science Advisory Board established a Committee to study the drug review process within the Health Protection Branch. The Committee has completed its Report which forms part of the Board's overall work to promote the integrity, quality, leadership and comprehensiveness of science within Health Canada.

In 2001, the Office of the Chief Scientist was created on the advice of the Science Advisory Board. The role of the Chief Scientist is to bring greater leadership, coherence and expertise to the overall strategic direction of the department's scientific responsibilities, activities and needs. (www.hc-sc.gc.ca)

● **Natural Resources Canada (NRCan)**

NRCan specializes in leading-edge science and technology, providing information and



expertise in energy, minerals and metals, forests and earth sciences (geoscience and geomatics) as well as policies and regulations that enhance the natural resources sector's contribution to sustainable development and the quality of life of Canadians. Through partnerships and research networks with governments, industry and academia in

ques, le maintien de la sécurité maritime, la facilitation du commerce maritime et le développement des océans. À l'échelle internationale, le MPO collabore avec des gouvernements étrangers dans la recherche scientifique sur la gestion durable des pêches et l'étude du rôle des océans dans les changements climatiques. (www.dfo-mpo.gc.ca)

● **Santé Canada (SC)**

En partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, Santé Canada est le ministère canadien chargé d'élaborer des politiques en matière de santé publique, de faire appliquer les règlements sur la santé et de promouvoir la prévention des maladies et un mode de vie sain auprès des Canadiens et des Canadiennes. Santé Canada veille à ce que les services de santé soient non seulement offerts, mais aussi accessibles aux collectivités inuits et à celles des Premières nations. Le Ministère travaille également en étroite collaboration avec d'autres ministères et organismes fédéraux et d'autres acteurs du secteur de la santé afin de réduire les risques pour la santé et la sécurité à l'échelle nationale.

Créé par le ministre de la Santé en 1997, le Conseil consultatif des sciences est un organisme autonome dont le mandat est de conseiller le ministère sur ses programmes à caractère scientifique. Les membres du Conseil sont nommés pour un mandat de deux ou trois ans. La plupart des travaux du Conseil portent sur des sujets qui préoccupent la population canadienne. En mars 1999, par exemple, le Conseil consultatif des sciences a établi un comité chargé d'étudier la procédure d'examen des médicaments appliquée au sein de la Direction générale de la protection de la santé. Le rapport remis par ce comité s'insère dans le cadre des activités qu'il mène pour promouvoir l'intégrité, la qualité, le leadership et la représentativité de la science au sein de Santé Canada.

Le Bureau de l'expert scientifique en chef a été créé en 2001 à la suggestion du Conseil